



Communiqué de presse

Lyon, le 16 janvier 2018

LANCEMENT DE LA COLLECTE DE RECENSEMENT 2018

À partir du **18 janvier 2018**, **901** communes, dont **103** communes de 10 000 habitants ou plus, de la région Auvergne-Rhône-Alpes, seront concernées par le recensement de la population.

DANS LES COMMUNES DE
MOINS DE 10 000 HABITANTS :

**DU 18 JANVIER
AU 17 FÉVRIER**
EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

DANS LES COMMUNES DE
10 000 HABITANTS OU PLUS :

**DU 18 JANVIER
AU 24 FÉVRIER**
EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

Le recensement est un **outil indispensable** pour prendre les décisions adaptées aux besoins de la population. Grâce aux données collectées, les projets qui nous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement c'est utile

Le recensement est la plus grosse enquête conduite par l'Insee. En Auvergne-Rhône-Alpes, plus de 3 000 agents recenseurs sont mobilisés. Elle permet de décrire la population. Elle est également la source de nombreux travaux de l'Insee. Elle est utile pour tous : acteurs publics, journalistes, communes (textes réglementaires)...

Le recensement c'est simple

Répondre à l'enquête est un geste citoyen, facilité par la réponse en ligne. Tout le monde peut y répondre et à toute heure. **En 2017, 51 % des ménages** ont répondu par internet en Auvergne-Rhône-Alpes.

CONSULTEZ LE SITE DU RECENSEMENT
www.le-recensement-et-moi.fr

► [pour vous faire recenser en ligne](#)

Mais aussi :

► pour savoir si vous êtes recensé

► pour tout savoir sur le recensement

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le Pacs séduit les plus jeunes mais le mariage reste majoritaire

Insee Flash N°32 - janvier 2018

En 2016, en Auvergne-Rhône-Alpes, 3,7 millions de personnes vivent en couple. Près des trois quarts des couples sont mariés. Seulement 7 % sont pacsés et 20 % vivent en union libre. Les moins de 35 ans vivent plus souvent que les autres en union libre ou sous le régime du Pacs. Le recours à celui-ci augmente avec le niveau de diplôme. Le mariage est très largement majoritaire chez les couples ayant plusieurs enfants. La Loire est le département français où le mariage est le plus fréquent.

Retrouver cette publication de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes en ligne sur www.insee.fr

Contact presse : Nathalie Camus – 04.78.63.26.96 – nathalie-r.camus@insee.fr